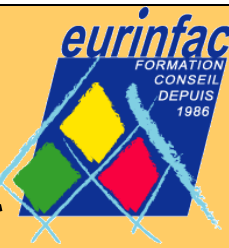


2018

119. Le télétravail



NOUVEAU



FORMATION CONSEIL

Objectifs

- Introduction sur le télétravail
- Les aspects juridiques : contrat, droits et devoirs du télétravailleur, santé & sécurité, confidences...
- S'organiser chez soi
- Gérer son temps
- Bien communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie

Intervenant

Consultant en Management, communication et Pédagogie

Public concerné

Tout salarié intéressé par le télétravail

Durée

2 jours

Dates

26 & 27 Mars

Lieu de formation

89 quai Paul Bert 37100 TOURS

Coût net de taxes

502 € / personne

Organisme non assujetti à la TVA

Programme

- Prendre conscience des représentations managériales associées au télétravail
- Connaître les freins et les éléments moteurs du passage en télétravail
- Cerner les contraintes et les opportunités liées au télétravail
- Accepter de déléguer
- Développer la confiance
- Responsabiliser les télétravailleurs : le management par objectifs
- L'intelligence relationnelle du manager
- L'intelligence émotionnelle du manager
- Se servir des outils de communication pour manager

Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A

03/11/2017